FEDERATION DES SERVICES PUBLICS
la cgt
NMCA
NICE METROPOLE COTE D'AZUR

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : @cgtnmca

Nice, le 05 septembre 2022

Monsieur le Maire de la Ville de NICE
Monsieur le Président du CCAS de la Ville de NICE
Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Objet : Comité des Œuvres Sociales

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Les agents travaillant au Comité des Œuvres Sociales, nouvellement créé, nous ont alerté sur leurs conditions de travail dégradées.

En effet, afin de continuer les actions du CESAN, 3 agents sont restés à disposition de cette association. Ce sous-effectif est aggravé par les absences légitimes liées à la prise des congés annuels.

Cela se traduit par la fermeture de l'accueil des agents sur l'Arénas.
Tous les agents doivent se rendre à Félix FAURE pour bénéficier des prestations.

Nombre d'entre eux doivent, préalablement à la délivrance des prestations, remplir les fiches d'inscription.

Pendant, la période de transition entre le CESAN et le COS, les aides délivrées pour les événements familiaux et les aléas de la vie ont été suspendues.
Nos collègues du COS doivent aujourd'hui, répondre aux demandes et résorber les dossiers accumulés.

De plus, la période est, principalement, axée sur la délivrance des bons de rentrée scolaire, des coupons sports et la mise en place de la campagne Plan d'Epargne Chèques-Vacances.

Toutes ces situations entrainent de longues files d'attente et des accueils prolongés des bénéficiaires. Cela provoque de forts mécontentements des agents qui aggravent le mal-être de nos collègues du COS.

Ceux-ci sont concentrés sur l'accueil des bénéficiaires et les opérations de back-office nécessaires au bon fonctionnement de l'association, notamment pour les chèques-vacances, ne sont plus effectuées.

…/…

Aussi, au vu des éléments exposés ci-dessus, nous vous demandons de faire le nécessaire afin de renforcer leurs effectifs pour leur permettre d'accueillir les bénéficiaires et traiter leurs demandes dans les meilleurs délais.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général

Hugues JEFFREDO